

Maintien et actualisation de ses compétences (MAC) de formateur SST

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Formation au sauvetage secourisme du travail**

o Tous secteurs d'activité

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **333t**

Code(s) ROME : **K2111**

Formacode : —

Date de création de la certification : **02/12/2003**

Mots clés : **DEMARCHE PREVENTION**,
SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL,
FORMER AU SST,
PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Identification

Identifiant : **723**

Version du : **29/05/2015**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Circulaire CNAMTS - CIR 150/2003 2 décembre 2003

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification de formateur en sauvetage secourisme du travail permet la validation de compétences, connaissances et savoirs-faires permettant à tout formateur certifié de concevoir, animer des sessions de formation et évaluer des salariés ou futurs salariés en sauvetage secourisme du travail, dans le cadre de son organisme de formation, son entreprise ou son établissement.

La certification est valable 36 mois de date à date. Avant la fin de cette période de validité, le formateur SST doit suivre et valider une **session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) de formateur SST** pour prolonger la validité de son certificat de 36 mois.

Ainsi remis à jour de ses compétences et validé, le formateur en Sauvetage secourisme du travail peut :

Proposer à l'employeur, en relation avec le médecin du travail et les autres acteurs de la prévention, un projet de mise en place d'un dispositif de formation de SST

Rendre compte du fonctionnement du dispositif de formation des SST dans l'entreprise ou l'établissement

Former, certifier, maintenir et actualiser les compétences des SST de l'entreprise ou de l'établissement

Assurer les formations SST de l'entreprise ou de l'établissement, ou accompagner l'entreprise ou

l'établissement dans l'organisation des formations de SST, en conformité avec les documents de référence

Développer, au travers des formations qu'il assure, les thèmes relatifs à la prévention des risques

professionnels, rendant ainsi les personnels formés, dans le cadre de ce dispositif, plus conscients des

conséquences des atteintes à la santé, liées au travail et plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Lien possible avec le titre professionnel de formateur(rice) professionnel(le) d'adultes

Descriptif général des compétences constituant la certification

Les compétences du formateur SST se déclinent en 2 grands domaines de compétences :

Domaine de compétences 1 : accompagner l'entreprise ou l'établissement dans son projet de formation de SST, intégré à sa démarche de prévention des risques professionnels.

Domaine de compétences 2 : concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation SST.

Les sessions de maintien et d'actualisation des compétences (MAC formateur SST) permettent de revenir sur l'intégralité des compétences et de certifier **3 des 7 compétences du référentiel** de compétences de la formation initiale :

La 1^e épreuve de certification valide 1 compétence sur les 3 du 1^{er} domaine de compétences (la compétence 2) :

2. Accompagner l'entreprise dans son projet de formation SST en tenant compte de ses spécificités

La 2^e épreuve de certification valide 2 compétences sur les 3 du 2^e domaine de compétences (les compétences 4 et 6) :

4. Concevoir et organiser une action de formation SST

6. Utiliser différentes méthodes d'évaluation

Le document de référence SST de l'INRS, présentant le référentiel d'activité, de compétences et de certification du MAC formateur SST est disponible, dans la rubrique « documents de références dispositifs démultipliés », en format pdf sur le site web de l'INRS à l'adresse suivante :

<http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

Modalités générales

La formation de maintien et actualisation des compétences de formateurs SST (MAC formateurs SST) s'adresse à un groupe de **6 à 12 personnes**.

Elle est conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS.

Elle est d'une durée de **21 heures de face-à-face pédagogique** (durée minimale), pouvant être organisées en plusieurs séquences, dans un nombre pédagogiquement raisonnable.

Elle fait l'objet d'une déclaration et d'un enregistrement obligatoires dans l'outil de gestion national.

Elle comporte des évaluations formatives réalisées tout au long de la formation, et des épreuves certificatives

Public visé par la certification

- Formateurs titulaires du certificat de formateur SST, qui doivent en prolonger la validité

La certification MAC formateur SST donne droit, si elle est satisfaisante, à une nouvelle validité du certificat de formateur SST de l'Assurance maladie / INRS, délivré par l'entreprise ou l'organisme formateur habilité à dispenser des formations de formateurs SST

Cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire (MAC) - précédemment intitulé « recyclage » - **tous les 36 mois**.

Un représentant du réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS peut assister à tout ou partie de cette formation, dans le cadre de l'habilitation de l'entité qui dispense la formation.

Liens avec le développement durable

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

Pour se présenter à une session de maintien et actualisation des compétences de formateur SST, ce dernier devra avoir préparé, en amont, une présentation d'une action de formation de SST, qu'il aura mis en place dans le cadre de son activité de formateur.

La présentation de ce dossier devra comporter au minimum les éléments suivants :

Analyse de la demande de l'entreprise cliente (constats, attentes, interlocuteurs rencontrés, intégration à une éventuelle démarche prévention, ...), caractéristiques du public formé (secteurs d'activités concernés, nombre de stagiaires formés, ...), lieu, dates, satisfaction du client et/ou des stagiaires.

Par ailleurs, le stagiaire inscrit en MAC formateur SST devra être titulaire du certificat de formateur SST de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS, en cours de validité.

Compétences évaluées

Pour obtenir la prorogation de 36 mois du certificat de formateur SST, le stagiaire devra avoir validé lors des épreuves certificatives, les 3 compétences inscrites au référentiel de certification (3 des 7 compétences du référentiel de compétences sont évaluées en épreuves certificatives lors du MAC).

2 épreuves certificatives définies dans le référentiel de certification permettent d'évaluer ces 3 compétences (compétences 2, 4 et 6 évaluées).

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau 2

La validité est Temporaire

36 mois.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de « formateur SST », leur permettant de valider le maintien

Centre(s) de passage/certification

- <http://www.inrs.fr/services/formation/de-multiplication.html>

des compétences pour une durée de 36 mois

Plus d'informations

Statistiques

5368 formateurs en sauvetage secourisme du travail, enregistrés dans l'outil national de gestion en 2014

Autres sources d'information

La liste des organismes habilités par l'Assurance maladie Risques Professionnels et l'INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS :

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>